

Pôle Vie Locale et Solidarité – Projet
Social
Service Archives-Documentation

Affaire suivie par Mme Aurélie DAVID
Attaché territorial de conservation
AD/TV

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240314-DEC-2024-67-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2024

NOMENCLATURE : 08 - 09

DECISION RELATIVE AU RENOUELEMENT DE L'ADHESION A L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DU LOUVRE-LENS

Le Maire de la Ville de LENS, Président de la
Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date
du 25 mai 2020 portant approbation des dispositions de l'article
L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2022-2812 du 26 septembre 2022,
portant délégation à des Adjointes au Maire,

Vu la délibération du conseil municipal en date
du 15 décembre 2005 portant adhésion de la Ville de Lens à
l'association des Amis du Musée du Louvre-Lens,

Considérant que le renouvellement de l'adhésion
à l'association des Amis du Musée du Louvre-Lens nécessite la
signature d'une décision,

Décision n° 2024 - 67

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est décidé le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lens à
l'association des Amis du Musée du Louvre-Lens, BP 244, 62305 LENS cedex, présidée par
Madame Elisabeth WATINE. Cette association a pour rôle de fédérer et promouvoir les
initiatives pour et autour du Louvre-Lens.

ARTICLE 2 : La Ville de Lens verse à l'association des Amis du Musée du Louvre-
Lens la somme de 100 € correspondant au montant de la cotisation annuelle.

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2024.

ARTICLE 4 : La présente décision sera publiée sur le site internet de la Ville
www.villedelens.fr (rubrique actes administratifs).

ARTICLE 5 : Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie, délégué à la Vie
locale et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des
dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le 14 mars 2024

Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée à la Culture,
Helène CORRE

